ATTENTION DANGER !

Quelle que soit l'intensité de la pluie dans votre rue ou le niveau de l'eau, n'essayez JAMAIS d'ouvrir les tampons du système d'assainissement.

Vous pourriez vous blesser ou blesser un tiers en manipulant cette lourde plaque de fonte.

L'intensité de l'aspiration pourrait vous entraîner à l'intérieur de la canalisation. Le risque de noyade ou de blessure grave est alors très élevé.

SyAGE
L'eau source d'intérêt général

17, rue Gustave Eiffel - 91230 Montgeron
Téléphone : 01 69 83 72 00 - www.syage.org
Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

Édité en août 2018 - Conception : Direction de la communication - SyAGE

QUE FAIRE POUR LIMITER LES DOMMAGES CAUSÉS PAR DES PLUIES EXCEPTIONNELLES ?

Quelques conseils techniques
et quelques bonnes pratiques à ne pas oublier...

SyAGE
L'eau source d'intérêt général

CES CONSEILS, POUR QUOI FAIRE ?

Le SyAGE compte parmi ses missions la gestion des eaux pluviales. A ce titre, il crée et entretient les réseaux d'eaux pluviales mais également les différents ouvrages réduisant l'impact des eaux de ruissellement et limitant le risque d'inondation lié aux pluies.
Néanmoins, il est impossible de réduire totalement ce risque et nos ouvrages - pour des raisons techniques et économiques - sont dimensionnés pour absorber des pluies d'intensité moyenne.
Quand se produit un phénomène exceptionnel, comme certains d'orages d'été par exemple, ces ouvrages se retrouvent saturés et des problèmes peuvent survenir : débordement de réseaux, inondations liées au ruissellement, etc.
Certaines mesures existent qui peuvent vous aider à protéger vos habitations.

DE L'EAU PLUVIALE OU USÉE RUISSELLE CHEZ VOUS DEPUIS LA VOIRIE...

Votre jardin, votre garage ou votre cave, voire votre rez-de-chaussée subissent une inondation due à de l'eau pluviale ou usée qui provient, par ruissellement, de la voirie.

En fonction de la configuration de votre domicile, la solution peut résider dans un portail étanche ou un batardeau qui installé sur vos portes ou sur votre portail, pourra empêcher ce phénomène.

A défaut d'une telle installation, des sacs de sable convenablement disposés pourront empêcher ou limiter l'entrée de l'eau dans votre domicile. Mais il ne peut s'agir que d'une solution temporaire.

Placez la bâche au sol et disposez la première rangée de sacs sur le bord de la bâche

Montez la seconde rangée de sacs en quinconce par rapport à la première rangée.

Recouvez les deux rangées de sacs en rabattant la bâche sur ces dernières. Assurez le maintien en place de la bâche en la pinçant entre les sacs sur la partie arrière du dispositif.

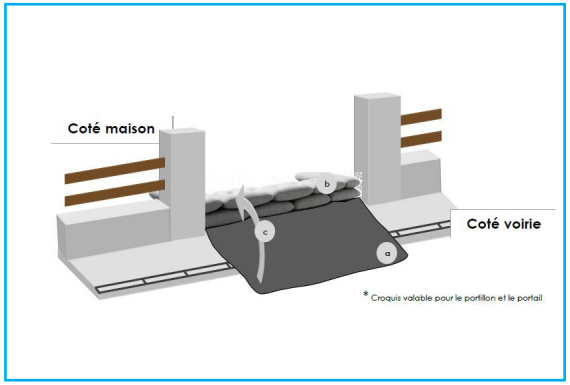

REFOULEMENT D'EAUX USÉES DANS LE SOUS-SOL

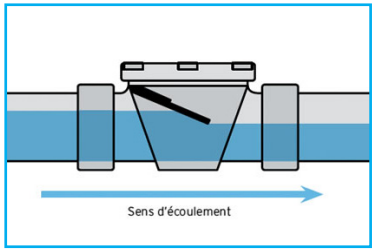

Vous avez aménagé votre sous-sol et suite à une pluie très violente, vous constatez un refoulement d'eaux usées qui se produit dans les toilettes ou la buanderie que vous y avez installés.
Tout d'abord, n'oubliez pas que si votre maison est réputée se trouver en zone inondable, votre assureur refusera de rembourser les dégâts occasionnés à ces aménagements.

Pour éviter ces désagréments, installer ou faites installer un clapet anti-retour. Si vous en possédez déjà un, veillez à l'entretenir régulièrement. (une à deux fois par an).
Dans la mesure du possible, faite-le installer à la limite entre votre parcelle privée et l'espace public.

DE L'EAU PLUVIALE EST REFOULÉE PAR VOTRE SYSTÈME D'ÉVACUATION

Si le réseau d'eau pluviale situé sous la voirie est saturé, il se peut qu'il refoule l'eau provenant de vos gouttieres.

Un clapet anti-retour sur votre installation d'évacuation des eaux pluviales peut contribuer à éviter cela. Pour éviter cependant d'être inondé par l'eau de vos propres gouttières, un système de pompage pourra permettre d'évacuer celle-ci vers votre jardin.